

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**BUDGET ANNEXE JEUNESSE COMMUNE DE VENDRES**

Numéro SIRET : 21340329800085

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE

**M 14**

**COMPTE ADMINISTRATIF**

**voté par nature**

BUDGET : BUDGET JEUNESSE VENDRES

**ANNEE 2018**

## SOMMAIRE

pages			
	<b>I. Informations générales (5)</b>		
p.	A - Informations statistiques, fiscales et financières		
p.	B - Modalités de vote du budget		
	<b>II. Présentation générale du budget</b>		
p.	A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser		
p.	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres		
p.	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
p.	B1 - Balance générale du budget - Dépenses		
p.	B2 - Balance générale du budget - Recettes		
	<b>III. Vote du budget</b>		
p.	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses		
p.	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes		
p.	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
p.	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
p.	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
	<b>IV. Annexes (6)</b>	<b>Jointes</b>	<b>Sans objet</b>
	<b>A - Eléments du bilan</b>		
p.	A1 - Présentation croisée par fonction (1)		
p.	A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement		
p.	A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement		
p.	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		
p.	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette		
p.	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux		
p.	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours		
p.	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		
p.	A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement		
p.	A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N		
p.	A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		
p.	A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes		
p.	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements		
p.	A4 - Etat des provisions		
p.	A5 - Etalement des provisions		
p.	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses		
p.	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes		
p.	A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonct. (2)		
p.	A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Invest.(2)		
p.	A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)		
p.	A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)		
p.	A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonct. (4)		
p.	A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM- Invest. (4)		
p.	A8 - Etat des charges transférées		
p.	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		
p.	A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées		
p.	A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties		
p.	A10.3 - Opérations liées aux cessions		
p.	A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées		
p.	A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties		
p.	A11 - Etat des travaux en régie		
p.	A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale		
	<b>B - Engagements hors bilan</b>		
p.	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement		
p.	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt		
p.	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		
p.	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		
p.	B1.5- Etat des autres engagements donnés		
p.	B1.6 - Etat des engagements reçus		
p.	B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions		
p.	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		
p.	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		
p.	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		

pages		Jointes	Sans objet
	<b>C - Autres éléments d'informations</b>		
	C1.1 - Etat du personnel C1.2 - Actions de formation des élus C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement C3.2 - Liste des établissements publics créés C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes C3.6 - Identification des flux croisés		
	<b>D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures</b>		
	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes D2 - Arrêté et signatures		

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régime simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CGCT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier "Informations générales" annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concerne au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

<b>N° INSEE :</b> <b>34329</b>	<b>BUDGET ANNEXE JEUNESSE COMMUNE DE VENDRES</b>	<b>CA</b> <b>2018</b>
-----------------------------------	--	--------------------------

<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES</b>	<b>A</b>

<b>Informations statistiques</b>	<b>Valeurs</b>
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	
Nombre de résidences secondaires (article R2313-1 in fine)	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

■ Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'appliquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit de la moyenne de la dernière année connue.

(4) Le CMPF élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI propre.

<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	<b>B</b>

## **POUR MEMOIRE**

**I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :**

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- avec les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3 ;
- avec ou sans vote formel sur chacun des chapitres (4).

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....

**II -** En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

**III - Les provisions sont (5) :**

- budgétaires (délibération n° ..... du ).

(4) Rayer la mention inutile

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement) ;
- budgétaires (délibération n° ..... du .....).

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A 1</b>

**EXECUTION DU BUDGET**

		DEPENSES	RECETTES
<b>REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)</b>	Section de fonctionnement	898 827,63	875 906,44
	Section d'investissement	61 142,20	123 082,64
		+	+

<b>REPORTS DE L'EXERCICE N-1</b>	Report en section de fonctionnement (002)		50 000,00
	Report en section d'investissement (001)		6 688,96

		=	=
<b>TOTAL (réalisations + reports)</b>		959 969,83	1 055 678,04

<b>RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1</b>	Section de fonctionnement		
	Section d'investissement	2 487,58	
	<b>TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1</b>	2 487,58	

<b>RESULTAT CUMULE</b>	Section de fonctionnement	898 827,63	925 906,44
	Section d'investissement	63 629,78	129 771,60
	<b>TOTAL CUMULE</b>	962 457,41	1 055 678,04

**DETAIL DES RESTES A REALISER DE FONCTIONNEMENT**

Chap. / Art.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
	<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		

**DETAIL DES RESTES A REALISER D'INVESTISSEMENT**

Chap. / Art.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
	<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	2 487,58	
21	Immobilisations corporelles	2 487,58	

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A 2</b>

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Réalisations	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	288 238,52	271 367,32			16 871,20
012	CHARGES DE PERSONNEL	540 000,00	526 103,02			13 896,98
014	ATTENUATION DE PRODUITS					
65	Autres charges de gestion courante	7 204,30	6 254,30			950,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus					
	<b>Total des dépenses de gestion courante</b>	<b>835 442,82</b>	<b>803 724,64</b>			<b>31 718,18</b>
66	Charges financières	84 550,00	84 524,74			25,26
67	Charges exceptionnelles	600,00	455,40			144,60
68	Dotations aux provisions (1)					
022	Dépenses imprévues	6 284,33				6 284,33
	<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>926 877,15</b>	<b>888 704,78</b>			<b>38 172,37</b>
023	Virement à la section d'investissement (2)					
042	Opé. d'ordres de transfert entre sections (2)	10 122,85	10 122,85			
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (2)					
	<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>	<b>10 122,85</b>	<b>10 122,85</b>			
	<b>TOTAL</b>	<b>937 000,00</b>	<b>898 827,63</b>			<b>38 172,37</b>

<b>Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1 (3)</b>	
--	--

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Réalisations	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	ATTENUATION DE CHARGES	7 000,00	6 754,56			245,44
70	Produits des services du domaine & ventes diverses	180 000,00	177 936,54			2 063,46
73	Impôts et taxes					
74	Dotations, subventions de participations	700 000,00	691 215,34			8 784,66
75	Autres produits de gestion courante					
	<b>Total des recettes de gestion courante</b>	<b>887 000,00</b>	<b>875 906,44</b>			<b>11 093,56</b>
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels					
78	Reprises sur provisions (1)					
	<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>887 000,00</b>	<b>875 906,44</b>			<b>11 093,56</b>
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections (2)					
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (2)					
	<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>					
	<b>TOTAL</b>	<b>887 000,00</b>	<b>875 906,44</b>			<b>11 093,56</b>

<b>Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1 (3)</b>	50 000,00
---	-----------

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(4) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifiée autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A 3</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (4)				
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)				
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles	24 500,00	10 261,38	2 487,58	11 751,04
22	Immobilisations reçues en affectation (5)				
23	Immobilisations en cours	76 638,00	18 292,93		58 345,07
	Total des opérations d'équipement				
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>101 138,00</b>	<b>28 554,31</b>	<b>2 487,58</b>	<b>70 096,11</b>
10	Dotations, fonds et réserves				
13	Subventions d'investissement				
16	Emprunts et dettes assimilées	32 650,00	32 587,89		62,11
18	Compte de liaison : Affectation (6)				
26	Participation & créances rattachées a des partic				
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses d'imprévues	4 000,00			4 000,00
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>36 650,00</b>	<b>32 587,89</b>		<b>4 062,11</b>
<b>45...1</b>	<b>Total des opé.pour compte de tiers (7)</b>				
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>137 788,00</b>	<b>61 142,20</b>	<b>2 487,58</b>	<b>74 158,22</b>
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections (2)				
041	Opérations patrimoniales (2)				
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>				
	<b>TOTAL</b>	<b>137 788,00</b>	<b>61 142,20</b>	<b>2 487,58</b>	<b>74 158,22</b>

<b>Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1 (3)</b>	
--	--

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (4)				
13	Subventions d'investissement	101 892,71	93 892,71		8 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)				
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)				
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectation (5)				
23	Immobilisations en cours				
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>101 892,71</b>	<b>93 892,71</b>		<b>8 000,00</b>
10	Dotations, fonds et réserves (hors 1068)	1 136,80	1 120,40		16,40
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (8)	17 946,68	17 946,68		
138	Autres subv. d'investi. non transférables				
165	Dépôts et cautionnements reçus				
18	Compte de liaison : Affectation				
26	Participation & créances rattachées a des partic				
27	Autres immobilisations financières				
024	Produits des cessions d'immobilisations				
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>19 083,48</b>	<b>19 067,08</b>		<b>16,40</b>
<b>45...2</b>	<b>Total des opé. pour le compte de tiers (7)</b>				
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>120 976,19</b>	<b>112 959,79</b>		<b>8 016,40</b>
021	Virement de la section de fonctionnement (2)				
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections (2)	10 122,85	10 122,85		
041	Opérations patrimoniales (2)				
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>10 122,85</b>	<b>10 122,85</b>		
	<b>TOTAL</b>	<b>131 099,04</b>	<b>123 082,64</b>		<b>8 016,40</b>

<b>Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1 (3)</b>	<b>6 688,96</b>
--	-----------------



<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B 1</b>

**1- Mandats émis**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	271 367,32		271 367,32
012	Charges de personnel et frais assimilés	526 103,02		526 103,02
014	Atténuations de produits			
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>			
65	Autres charges de gestion courante	6 254,30		6 254,30
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus (4)			
66	Charges financières	84 524,74		84 524,74
67	Charges exceptionnelles	455,40		455,40
68	Dotations aux amortissem. et provisions		10 122,85	10 122,85
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>			
	<b>Dépenses de fonctionnement - Total</b>	<b>888 704,78</b>	<b>10 122,85</b>	<b>898 827,63</b>

<b>Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>
--

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds et réserves			
13	Subventions d'investissement			
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>			
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non budgétaire)	32 587,89		32 587,89
18	Compte de liaison : affectation (8)			
198	<i>Neutra. amort. subv. équip. versées</i>			
	Total des opérations d'équipement			
19	Différences sur réalisat. d'immobilisations			
20	Immobilisations incorporelles (6)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles (6)	10 261,38		10 261,38
22	Immobilisations reçues en affectation (6) (9)			
23	Immobilisations en cours (6)	18 292,93		18 292,93
26	Participation et créances rattachées a des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations (reprises)</i>			
29	<i>Provisions pour déprec. des immobilisations (5)</i>			
39	<i>Provisions pour déprec. des stocks et en-cours (5)</i>			
45...1	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour déprec. des c/ de tiers (5)</i>			
59	<i>Provisions pour déprec. des comptes fin. (5)</i>			
3...	Stocks			
	<b>Dépenses d'investissement - Total</b>	<b>61 142,20</b>		<b>61 142,20</b>

<b>Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>
--

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires ;  
 (2) Voir liste des opérations d'ordre ;  
 (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;  
 (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants ;  
 (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;  
 (6) Hors chapitres « opérations d'équipement » ;  
 (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9) ;  
 (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.  
 (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B 2</b>

**2- Titres émis**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	6 754,56		6 754,56
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>			
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	177 936,54		177 936,54
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>			
72	<i>Travaux en régie</i>			
73	Impôts et taxes			
74	Dotations, subventions de participations	691 215,34		691 215,34
75	Autres produits de gestion courante			
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels			
78	Reprises sur amortissem. et provisions			
79	<i>Transferts de charges</i>			
	<b>Recettes de fonctionnement - Total</b>	<b>875 906,44</b>		<b>875 906,44</b>

<b>Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>	50 000,00
---	-----------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds et réserves (sauf 1068)	1 120,40		1 120,40
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	17 946,68		17 946,68
13	Subventions d'investissement	93 892,71		93 892,71
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : Affectation (8)			
19	Différences sur réalisat. d'immobilisations			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation (9)			
23	Immobilisations en cours			
26	Participation et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>		10 122,85	10 122,85
29	<i>Provisions pour déprec. des immobilisations (5)</i>			
39	<i>Provisions pour déprec. des stocks et en cours (5)</i>			
45...2	Opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour déprec. des c/ de tiers (5)</i>			
59	<i>Provisions pour déprec. des comptes fin. (5)</i>			
3...	Stocks			
	<b>Recettes d'investissement - Total</b>	<b>112 959,79</b>	<b>10 122,85</b>	<b>123 082,64</b>

<b>Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>	6 688,96
--	----------

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>						<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>						<b>A1</b>
<b>Chap/ art (1)</b>	<b>Libellé (1)</b>	<b>Crédits ouverts (BP+DM+RAR)</b>	<b>Crédits employés (ou restant à employer)</b>			<b>Crédits annulés</b>
			<b>Mandats émis</b>	<b>Charges rattachées</b>	<b>Restes à réaliser au 31/12</b>	
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	288 238,52	271 367,32			16 871,20
60	Achats & variation des stocks	190 285,00	176 808,88			13 476,12
604	Achats d'études, prestations de services	130 000,00	115 637,82			14 362,18
6042	Achats de prestations de services (autres que terrains à aménager)	130 000,00	115 637,82			14 362,18
606	Achats non stockés de matières et fournitures	60 285,00	61 171,06			
6061	Fournitures non stockables	14 000,00	14 000,00			
60612	Énergie-Électricité	14 000,00	14 000,00			
6062	Fournitures non stockées	13 100,00	15 054,99			
60622	Carburants	600,00	262,01			337,99
60623	Alimentation	12 500,00	14 792,98			
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	10 200,00	9 032,19			1 167,81
60631	Fournitures d'entretien	7 500,00	6 647,98			852,02
60632	Fournitures de petit équipement	2 200,00	2 384,21			
60636	Vêtements de travail	500,00				500,00
6064	Fournitures administratives	1 000,00	1 299,18			
6067	Fournitures scolaires	15 485,00	15 997,35			
6068	Autres matières et fournitures	6 500,00	5 787,35			712,65
61	Services extérieurs	35 136,52	29 524,51			5 612,01
613	Locations	12 000,00	9 962,53			2 037,47
6135	Locations mobilières	12 000,00	9 962,53			2 037,47
615	Entretien et réparations	21 160,00	15 580,64			5 579,36
6152	Entretien et réparations sur biens immobiliers	11 860,00	1 166,24			10 693,76
61522	Bâtiments	10 000,00				10 000,00
615221	Bâtiments publics	10 000,00				10 000,00
61523	Voies et réseaux	1 860,00	1 166,24			693,76
615232	Réseaux	1 860,00	1 166,24			693,76
61551	Matériel roulant	2 500,00	1 575,25			924,75
61558	Autres biens mobiliers	1 000,00	1 256,37			
6156	Maintenance	5 800,00	11 582,78			
616	Primes d'assurance	1 796,52	1 796,52			
6161	Multirisques	1 750,00				1 750,00
6168	Autres	46,52	1 796,52			
618	Divers	180,00	2 184,82			
6182	Documentation générale et technique	180,00	129,00			51,00
6188	Autres frais divers		2 055,82			
622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	400,00				400,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	400,00				400,00
624	Transports de biens et transports collectifs	6 410,00	6 940,00			
6247	Transports collectifs	6 410,00	6 940,00			
625	Déplacements, missions et réceptions	680,00	1 086,12			
6251	Voyages et déplacements	500,00	251,93			248,07
6257	Réceptions	180,00	834,19			
626	Frais postaux et frais de télécommunications	2 500,00	2 328,52			171,48
6262	Frais de télécommunications	2 500,00	2 328,52			171,48
627	Services bancaires et assimilés	5,00	8,90			
628	Divers	52 822,00	54 670,39			
6287	Remboursements de frais	52 822,00	54 670,39			
62872	Aux budgets annexes et aux régies municipales	52 822,00	54 670,39			
<b>012</b>	<b>Charges de personnel et frais assimilés</b>	540 000,00	526 103,02			13 896,98
621	Personnel extérieur au service	11 500,00	11 406,51			93,49
6218	Autre personnel extérieur	11 500,00	11 406,51			93,49
633	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes)	4 900,00	4 825,03			74,97
6336	Cotisations au centre national et aux centres de gestion de la fonction publique territoriale	4 900,00	4 825,03			74,97
64	Charges de personnel	523 600,00	509 871,48			13 728,52
641	Rémunérations du personnel	376 500,00	369 134,21			7 365,79
6411	Personnel titulaire	349 000,00	341 176,69			7 823,31
6413	Personnel non titulaire	27 500,00	27 957,52			
645	Charges de sécurité sociale et de prévoyance	143 600,00	137 201,27			6 398,73
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	67 000,00	62 442,97			4 557,03
6453	Cotisations aux caisses de retraites	75 300,00	73 415,59			1 884,41
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	1 300,00	1 342,71			

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>						<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>						<b>A1</b>
<b>Chap/ art (1)</b>	<b>Libellé (1)</b>	<b>Crédits ouverts (BP+DM+RAR)</b>	<b>Crédits employés (ou restant à employer)</b>			<b>Crédits annulés</b>
			<b>Mandats émis</b>	<b>Charges rattachées</b>	<b>Restes à réaliser au 31/12</b>	
647	Autres charges sociales	3 500,00	3 536,00			
6474	Versements aux autres oeuvres sociales	3 500,00	3 500,00			
6475	Médecine du travail, pharmacie		36,00			
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>					
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	7 204,30	6 254,30			950,00
657	Subventions de fonctionnement versées	6 704,30	6 254,30			450,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé	6 704,30	6 254,30			450,00
658	Charges diverses de la gestion courante	500,00				500,00
6588	Autres charges diverses de gestion courante	500,00				500,00
65888	Autres	500,00				500,00
<b>656</b>	<b>Frais de fonctionnement des groupes d'élus</b>					
	<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+014+65+656)</b>	835 442,82	803 724,64			31 718,18

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>							<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>							<b>A1</b>
<b>Chap/ art (1)</b>	<b>Libellé (1)</b>	<b>Crédits ouverts (BP+DM+RAR)</b>	<b>Crédits employés (ou restant à employer)</b>			<b>Crédits annulés</b>	
			<b>Mandats émis</b>	<b>Charges rattachées</b>	<b>Restes à réaliser au 31/12</b>		
<b>66</b>	<b>Charges financières (b)</b>	84 550,00	84 524,74			25,26	
661	Charges d'intérêts	84 550,00	84 524,74			25,26	
6611	Intérêts des emprunts et dettes	84 550,00	84 524,74			25,26	
66111	Intérêts réglés à l'échéance	84 550,00	84 524,74			25,26	
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	600,00	455,40			144,60	
671	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	500,00	455,40			44,60	
6718	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	500,00	455,40			44,60	
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	100,00				100,00	
<b>68</b>	<b>Dotations aux amortissem. et provisions (d) (5)</b>						
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues (e)</b>	6 284,33				6 284,33	
	<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES= a+b+c+d+e</b>	926 877,15	888 704,78			38 172,37	
<b>042</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)</b>	10 122,85	10 122,85				
6811	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	10 122,85	10 122,85				
	<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	10 122,85	10 122,85				
<b>043</b>	<b>Opé. d'ordre à l'intérieur section de fonct. (7)</b>						
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>	10 122,85	10 122,85				
	<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)</b>	937 000,00	898 827,63			38 172,37	

**Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1**

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;  
 (2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif ;  
 (3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires ;  
 (4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040 ;  
 (5) Dont 675 et 676 ;  
 (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;  
 (7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>						<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>						<b>A2</b>
<b>Chap/ art (1)</b>	<b>Libellé (1)</b>	<b>Crédits ouverts (BP+DM+RAR)</b>	<b>Crédits employés (ou restant à employer)</b>			<b>Crédits annulés</b>
			<b>Titres émis</b>	<b>Produits rattachés</b>	<b>Restes à réaliser au 31/12</b>	
<b>013</b>	<b>Atténuations de charges</b>	7 000,00	6 754,56			245,44
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	2 500,00	2 519,10			
6459	Remboursements sur charges de sécurité sociale et de prévoyance	4 500,00	4 235,46			264,54
<b>70</b>	<b>Produits des services, du domaine et ventes diverses</b>	180 000,00	177 936,54			2 063,46
706	Prestations de services	180 000,00	177 936,54			2 063,46
7063	Redevances et droits des services à caractère sportif et de loisirs	25 000,00	25 684,05			
70632	A caractère de loisirs	25 000,00	25 684,05			
7066	Redevances et droits des services à caractère social	45 000,00	44 772,14			227,86
7067	Redevances et droits des services périscolaires et d'enseignement	110 000,00	107 480,35			2 519,65
<b>73</b>	<b>Impôts et taxes</b>					
<b>74</b>	<b>Dotations, subventions de participations</b>	700 000,00	691 215,34			8 784,66
747	Participations	675 000,00	674 775,34			224,66
7474	Communes	530 000,00	530 000,00			
74741	Communes membres du GFP	530 000,00	530 000,00			
7478	Autres organismes	145 000,00	144 775,34			224,66
748	Autres attributions et participations	25 000,00	16 440,00			8 560,00
7488	Autres attributions et participations	25 000,00	16 440,00			8 560,00
<b>75</b>	<b>Autres produits de gestion courante</b>					
	<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=70+73+74+75+013</b>	887 000,00	875 906,44			11 093,56

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>						<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>						<b>A2</b>
<b>Chap/ art (1)</b>	<b>Libellé (1)</b>	<b>Crédits ouverts (BP+DM+RAR)</b>	<b>Crédits employés (ou restant à employer)</b>			<b>Crédits annulés</b>
			<b>Titres émis</b>	<b>Produits rattachés</b>	<b>Restes à réaliser au 31/12</b>	
76	Produits financiers (b)					
77	Produits exceptionnels (c)					
78	Reprises sur provisions (d) (5)					
	<b>TOTAL DES RECETTES REELLES= a+b+c+d</b>	887 000,00	875 906,44			11 093,56
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)					
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (7)					
	<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>					
	<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)</b>	887 000,00	875 906,44			11 093,56
<b>Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>		50 000,00				

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires ;

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DJ 040 ;

(4) Dont 776

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

<b>Chap/ art (1)</b>	<b>Libellé (1)</b>	<b>Crédits ouverts (BP+BS+DM+RAR)</b>	<b>Mandats émis</b>	<b>Restes à réaliser au 31/12</b>	<b>Crédits annulés</b>
<b>010</b>	<b>Stocks</b>				
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)</b>				
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées</b>				
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	24 500,00	10 261,38	2 487,58	11 751,04
213	Constructions		2 632,60		
2135	Installations générales, agencements, aménagements des constructions		2 632,60		
218	Autres immobilisations corporelles	24 500,00	7 628,78	2 487,58	14 383,64
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	7 000,00	6 319,20		680,80
2188	Autres immobilisations corporelles	17 500,00	1 309,58	2 487,58	13 702,84
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>				
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>	76 638,00	18 292,93		58 345,07
231	Immobilisations corporelles en cours	76 638,00	18 292,93		58 345,07
2313	Constructions	69 738,00			69 738,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques	6 900,00	18 292,93		
	<b>Total individualisé en opérations (4)</b>				
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	101 138,00	28 554,31	2 487,58	70 096,11
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds et réserves</b>				
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>				
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	32 650,00	32 587,89		62,11
164	Emprunts auprès des établissements financiers	32 650,00	32 587,89		62,11
1641	Emprunts en euros	32 650,00	32 587,89		62,11
<b>18</b>	<b>Compte de liaison : affectation à</b>				
<b>26</b>	<b>Participation et créances rattachées a des particip.</b>				
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>				
<b>020</b>	<b>Dépenses imprévues</b>	4 000,00			4 000,00
	<b>Total des dépenses financières</b>	36 650,00	32 587,89		4 062,11
<b>45...1.</b>	<b>Opé. pour compte de tiers (5)</b>				
	<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>				
	<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>	137 788,00	61 142,20	2 487,58	74 158,22



<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+BS+DM+RAR)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
040	Opérations d'ordre transfert entre sections (2)				
041	Opérations patrimoniales (3)				
	<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>				
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des dépenses réelles et d'ordre)</b>	137 788,00	61 142,20	2 487,58	74 158,22

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	
--	--

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;  
 (2) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042* ;  
 (3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041* ;  
 (4) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement ;  
 (5) Voir annexe IV A8 pour le détail des opérations pour compte de tiers ;

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

<b>Chap/ art (1)</b>	<b>Libellé (1)</b>	<b>Crédits ouverts (BP+BS+RAR N-1)</b>	<b>Titres émis</b>	<b>Restes à réaliser au 31/12</b>	<b>Crédits annulés</b>
<b>010</b>	<b>Stocks</b>				
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>	101 892,71	93 892,71		8 000,00
132	Subventions d'investissement rattachées aux actifs non amortissables	101 892,71	93 892,71		8 000,00
1324	Communes	93 892,71	93 892,71		
13241	Communes membres du GFP	93 892,71	93 892,71		
1328	Autres	8 000,00			8 000,00
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées (hors 165)</b>				
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (sauf 204)</b>				
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées</b>				
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>				
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>				
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>				
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	101 892,71	93 892,71		8 000,00
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds et réserves</b>	19 083,48	19 067,08		16,40
102	Dotations et fonds d'investissement	1 136,80	1 120,40		16,40
1022	Fonds d'investissement	1 136,80	1 120,40		16,40
10222	F.C.T.V.A.	1 136,80	1 120,40		16,40
106	Réserves	17 946,68	17 946,68		
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	17 946,68	17 946,68		
<b>138</b>	<b>Autres subventions d'investissement non transférables</b>				
<b>165</b>	<b>Dépôts et cautionnements reçus</b>				
<b>18</b>	<b>Compte de liaison : affectation à</b>				
<b>26</b>	<b>Participation et créances rattachées a des particip.</b>				
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>				
	<b>Total des recettes financières</b>	19 083,48	19 067,08		16,40
<b>45...2.</b>	<b>Opé. pour compte de tiers (4)</b>				
	<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>				
	<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>	120 976,19	112 959,79		8 016,40

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

<b>Chap/ art (1)</b>	<b>Libellé (1)</b>	<b>Crédits ouverts (BP+BS+RAR N-1)</b>	<b>Titres émis</b>	<b>Restes à réaliser au 31/12</b>	<b>Crédits annulés</b>
<b>021</b>	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>				
<b>040</b>	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (2)</i>	10 122,85	10 122,85		
281	<i>Amortissements des immobilisations corporelles</i>	10 122,85	10 122,85		
2818	<i>Autres immobilisations corporelles</i>	10 122,85	10 122,85		
28182	<i>Matériel de transport</i>	10 122,85	10 122,85		
	<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	10 122,85	10 122,85		
<b>041</b>	<i>Opérations patrimoniales (3)</i>				
	<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>	10 122,85	10 122,85		
	<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)</b>	131 099,04	123 082,64		8 016,40

<b>Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>	6 688,96
--	----------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042 ;

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041 ;

(4) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers ;



<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	<b>A2.2</b>

**A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou de mobilisat. (1)	Date de 1er rembour- sement	Nominal  (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodi- cité des remb. (6)	Profil d'amo. (7)	Possi. remb. antici. partiel O/N	Catég. empr (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actua- riiel					
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>														
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>					1 700 000,00									
<b>1641 Emprunts en euros (Total)</b>					1 700 000,00									
GRUPE SCOLAIRE ET AUTRES(N°45 0724419 92 K)	CREDIT FONCIER	20/06/2006		30/09/2006	1 100 000,00	F		4,75		---	T	C		
GRUPE SCOLAIRE(N°0069WD012PR)	CREDIT AGRICOLE	08/01/2007		15/01/2009	600 000,00	F		4,04		---	T	C		
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>														
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>														
<b>168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)</b>														
<b>Total général</b>					1 700 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la dernière mobilisation.

(2) Nominal : Montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas simplement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Taux initial du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autre à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts selon la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	<b>A2.2</b>

**A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES(hors 16449 et 166) (suite)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/2018										
	Couverture ? O/N (2)	Montant couvert	Catég. emprunt après cov. éventuelle (3)	Capital restant dû au 31/12/2018	Durée résid. (années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
						Type de taux (4)	Index (5)	Niv. de taux date de vote (6)	Capital	Charges d'intérêt (8)	
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>											
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>				1 469 551,25					26 338,63	67 236,69	
<b>1641 Emprunts en euros (Total)</b>				1 469 551,25					26 338,63	67 236,69	
GRUPE SCOLAIRE ET AUTRES(N°45 0724419 92 K)				1 007 840,25	37,52	F		4,75	9 534,62	48 157,14	
GRUPE SCOLAIRE(N°0069WD012PR)				461 711,00	18,05	F		4,04	16 804,01	19 079,55	
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>											
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>											
<b>168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)</b>											
<b>Total général</b>				1 469 551,25					26 338,63	67 236,69	

(1) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(2) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau "détail des opérations de couverture".

(3) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts selon la typologie de la circulaire IOC/B1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(4) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas simplement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(5) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(6) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N.

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE</b>	
<b>REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX</b>	<b>A2.3</b>

**A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX(HORS A1)**

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le n° de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/2018 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)
<b>Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap), ou encadré (tunnel) A</b>								
<b>Barrière simple B</b>								
<b>TOTAL B</b>								
<b>Option d'échange C</b>								
<b>TOTAL C</b>								
<b>Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé D</b>								
<b>TOTAL D</b>								
<b>Multiplicateur jusqu'à 5 E</b>								
<b>TOTAL E</b>								
<b>Autres types de structure F</b>								
<b>TOTAL F</b>								
<b>TOTAL GENERAL</b>								

(1) répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part de capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE</b>	
<b>REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX</b>	<b>A2.3</b>

**A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX(HORS A1)**

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau de taux au 31/12/N (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant)(11)	% par type de taux selon le capital restant dû
<b>Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap), ou encadré (tunnel) A</b>						
<b>Barrière simple B</b>						
<b>TOTAL B</b>						
<b>Option d'échange C</b>						
<b>TOTAL C</b>						
<b>Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé D</b>						
<b>TOTAL D</b>						
<b>Multiplicateur jusqu'à 5 E</b>						
<b>TOTAL E</b>						
<b>Autres types de structure F</b>						
<b>TOTAL F</b>						
<b>TOTAL GENERAL</b>						100,00

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 1/1/N.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 661 11 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 778.



<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS</b>	<b>A2.4</b>

**A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)**

Structures	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Indices sous-jacents						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.



<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE</b>	
<b>REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT</b>	<b>A2.6</b>

**A2.6 - REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)**

Catégories et intitulés d'emprunts	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt (2)		Objet de l'emprunt ou de la dette	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/2018	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (3)
	Année	Profil						
<b>TOTAL GENERAL</b>								

(1) les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.  
 (2) indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, S pour semestriel, M pour mensuel, X pour autres à préciser ;  
 (3) indiquer A pour annuelle, T pour trimestrielle et M pour mensuelle ;

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT</b>	<b>A2.6</b>

**A2.6 - REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)**

Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
Taux (4)	Index (5)	Taux actuar. (6)	Taux (4)	Index (5)	Niveau de taux		en intérêts (8)	en capital	

(4) indiquer taux fixe, préfixé ou post-fixé pour les taux variables ;

(5) indiquer le type d'index ( ex. EURIBOR 3 mois... ) ;

(6) taux annuel, tous frais compris ;

(7) taux après opérations d'échange éventuelles. S'agissant du niveau du taux, indiquer, pour un taux variable, le niveau à la date de vote du budget.

(8) il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668 ;

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N</b>	<b>A2.7</b>

**EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)**

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal	
						Contrat initial			Contrat renegotié			Contrat initial	Contrat renegotié (5)
				Contrat initial	Contrat renegotié	Type (3)	Index (4)	Taux act.	Type (3)	Index (4)	Taux act.		
<b>Total</b>													

(1) Inscrire les emprunts renégociés, à la date de vote du budget, pour l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.  
- Pour la périodicité de remboursement indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle, X autre.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N</b>	<b>A2.7</b>

**EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)**

N° du contrat d'emprunt	Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité à payer dans l'exercice (s'il y a lieu)	
	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
<b>Total</b>						

(1) Inscrire les emprunts renégociés, à la date de vote du budget, pour l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement indiquer: C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle, X autre.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME</b>	<b>A2.8</b>

**A2.8 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)**

REPARTITION PAR PRETEUR	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 31/12/2018 de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêt (2)	Capital
TOTAL					

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat ;  
(2) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 666.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES</b>	<b>A2.9</b>

**A2.9 - AUTRES DETTES**

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
TOTAL			



<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>	<b>A3</b>
<b>ETAT DES PROVISIONS</b>	<b>A4</b>
<b>ETALEMENT DES PROVISIONS</b>	<b>A5</b>

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES</b>	<b>A6.1</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP+BS+DM+RAR N-1)	Réalizations
	<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES I = A + B</b>	36 650,00	32 587,89
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées (A)</b>	32 650,00	32 587,89
1631	Emprunts obligataires		
1641	Emprunts en euros	32 650,00	32 587,89
1643	Emprunts en devises		
16441	Opérations afférentes à l'emprunt		
1671	Avances consolidées du Trésor		
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor		
1678	Autres emprunts et dettes		
1681	Autres emprunts		
1682	Bons à moyen terme négociables		
1687	Autres dettes		
	<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>	4 000,00	
10	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subventions d'investissement transférées au compte de résultat</i>		
020	Dépenses imprévues	4 000,00	

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	32 587,89	2 487,58		35 075,47

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES</b>	<b>A6.2</b>

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP+BS+DM+RAR N-1)	Réalizations
	<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) III = a + b</b>	11 259,65	11 243,25
	<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>	1 136,80	1 120,40
10222	F.C.T.V.A.	1 136,80	1 120,40
10223	T.L.E.		
10226	Taxe d'aménagement		
10228	Autres fonds		
13146	Attributions de compensation d'investissement		
13156	Attributions de compensation d'investissement		
13246	Attributions de compensation d'investissement		
13256	Attributions de compensation d'investissement		
138	Autres subventions d'investissement non transférables		
139146	<i>Attributions de compensation d'investissement</i>		
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
	<b>Ressources propres internes de l'année (b) (3)</b>	10 122,85	10 122,85
15	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>		
26	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>	10 122,85	10 122,85
281	<i>Amortissements des immobilisations corporelles</i>	10 122,85	10 122,85
2818	<i>Autres immobilisations corporelles</i>	10 122,85	10 122,85
28182	<i>Matériel de transport</i>	10 122,85	10 122,85
29	<i>Prov. dépréciation immobilisations</i>		
39	<i>Prov. dépréciation des stocks et en-cours</i>		
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>		
49	<i>Prov. dépréciation comptes de tiers</i>		
59	<i>Prov. dépréciation comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations		
021	Virement de la section de fonctionnement		

	Op. de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	11 243,25		6 688,96	17 946,68	35 878,89

	Montant
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres (II)</b>	35 075,47
<b>Ressources propres disponibles (IV)</b>	35 878,89
<b>Solde (V = IV - II) (6)</b>	803,42

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA- SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	
	<b>A7.2.1</b>

(Article R.2313-3 du CGCT - services assujettis sans faire l'objet d'un budget distinct du budget général)

**A7.2.1 SECTION DE FONCTIONNEMENT**

<b>DEPENSES</b>		
<b>Article</b>	<b>Libellé</b>	<b>Montant</b>
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	
60	Achats & variation des stocks	
61	Services extérieurs	
<b>012</b>	<b>Charges de personnel et frais assimilés</b>	
64	Charges de personnel	
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	
<b>66</b>	<b>Charges financières</b>	
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles</b>	
<b>68</b>	<b>Dotations aux provisions</b>	
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>	
	<b>Total des dépenses réelles</b>	
<b>042</b>	<i>Opé. d'ordre de transfert entre sections</i>	
<b>043</b>	<i>Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct.</i>	
	<b>Total des dépenses d'ordre</b>	
	<b>TOTAL GENERAL</b>	

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA- SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>A7.2.1</b>

(Article R.2313-3 du CGCT - services assujettis sans faire l'objet d'un budget distinct du budget général)

**A7.2.1 SECTION DE FONCTIONNEMENT**

<b>RECETTES</b>		
<b>Article</b>	<b>Libellé</b>	<b>Montant</b>
70	Prod. des services, du domaine et ventes div.	
73	Impôts et taxes	
74	Dotations et participations	
75	Autres produits de gestion courante	
76	Produits financiers	
77	Produits exceptionnels	
78	Reprises sur provisions	
013	Atténuations de charges	
	Total des recettes réelles	
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections	
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct.	
	Total des recettes d'ordre	
	<b>TOTAL GENERAL</b>	

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA- SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>A7.2.2</b>

(Article R.2313-3 du CGCT - services assujettis sans faire l'objet d'un budget distinct du budget général)

**A7.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT**

<b>DEPENSES</b>		
<b>Article</b>	<b>Libellé</b>	<b>Montant</b>
10	Dotations, fonds et réserves	
13	Subventions d'investissement	
16	Emprunts et dettes assimilées	
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	
22	Immobilisations reçues en affect. (hors opérations)	
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	
26	Particip. et créances rattachées à des participations	
27	Autres immobilisations financières	
45...1	Opérations pour compte de tiers	
	<b>Total des dépenses réelles</b>	
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	
	<b>Total des dépenses d'ordre</b>	
	<b>TOTAL GENERAL DE DEPENSES</b>	

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA- SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>A7.2.2</b>

(Article R.2313-3 du CGCT - services assujettis sans faire l'objet d'un budget distinct du budget général)

**A7.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT**

<b>RECETTES</b>		
<b>Article</b>	<b>Libellé</b>	<b>Montant</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	
13	Subventions d'investissement	
16	Emprunts et dettes assimilées	
20	Immobilisations incorporelles	
204	Subventions d'équipement versées	
21	Immobilisations corporelles	
22	Immobilisations reçues en affectation	
23	Immobilisations en cours	
26	Participations et créances rattachées à des participations	
27	Autres immobilisations financières	
45...2	Opérations pour compte de tiers	
	<b>Total des recettes réelles</b>	
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	
	<b>Total des recettes d'ordre</b>	
	<b>TOTAL GENERAL DE RECETTES</b>	

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES</b>	<b>A8</b>

**A8 - ETAT DES CHARGES TRANFEREES**

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)



<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS</b>	<b>A9</b>

Date de la délibération : ...../...../.....

Intitulé de l'opération :

	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR)	Réalisations	Restes à réaliser	Opérations à Annuler	

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>VARIATION DU PATRIMOINE(article R.2313-3 du CGCT) - ENTREE</b>	<b>A10.1</b>

**A10.1 - ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS**

Modalités d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
<b>Acquisitions à titre onéreux</b>				
	ASPIRATEUR DYSON BALL ALLERGY	259,98		
	CLT 0341635T TRICYCLES MATERNELLE	398,00		
	F 201809XG00213 REMPLACEMENT PIECES GEOTHERMI ECOLE/CRECHE	8 892,00		
	F1801013 PORTE ECOLE MATERNELLE	651,60		
	FA011355 REFECTION SOL ECOLE PRIMAIRE	6 106,99		
	FA011393 REFECTION SOL ECOLE MATERNELLE	900,00		
	FAC 2086.8.0068000513 BC 18 05 OS 5 MODIFICATION JEU ECOLE	2 393,94		
	FACTURE SUD15156 VMC ECOLE	2 632,60		
	VIDEO PROJECTEUR ET ORDINATEUR ECOLE PRIMAIRE	6 319,20		
	VIDEO PROJECTEUR ET ORDINATEUR ECOLE PRIMAIRE	6 319,20		
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>34 873,51</b>		

<b>IV - ANNEXES</b>							<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>							
<b>VARIATION DU PATRIMOINE(article R.2313-3 du CGCT) - SORTIES</b>							<b>A10.2</b>
<b>A10.2 - ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS</b>							
Modalités de sorties	Désignation du bien	Valeur d'acquisition	Durée d'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable	Prix de cession	Plus ou moins values
TOTAL GENERAL							

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS</b>	<b>A10.3</b>

**A10.3 - OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS**

<b>Pour mémoire</b>		<b>Crédits ouverts (BP + DM)</b>
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00

<b>Produit des cessions</b>		<b>Réalisations</b>
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Compte 675	Valeurs comptable des immobilisations cédées	0,00